



NATIONS UNIES
CONSEIL
DE SECURITE



Distr.
GENERALE
S/12594
10 mars 1978
ORIGINAL : FRANCAIS

LETTRE DATEE DU 10 MARS 1978, ADRESSEE AU PRESIDENT DU CONSEIL DE
SECURITE PAR LE CHARGE D'AFFAIRES PAR INTERIM DE LA HAUTE-VOLTA
AUPRES DE L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES

Au nom du Groupe des Etats africains, j'ai l'honneur d'attirer votre attention sur la très sérieuse agression dont la République de Zambie vient d'être la victime, les 6 et 8 mars derniers, de la part du régime rebelle de minorité raciste blanche de Rhodésie.

Le Groupe des Etats africains condamne, une fois de plus, ces actes barbares qui sont la mesure d'un régime au désespoir et qui cherche par tous les moyens à internationaliser un conflit qu'il a créé lui-même et qui l'oppose au nationalisme combattant et de plus en plus grandissant du peuple de Zimbabwe.

Le Groupe des Etats africains exprime l'espoir que devant cette nouvelle escalade le Conseil de sécurité, lorsqu'il sera saisi de cette nouvelle tragédie, ne manquera pas de condamner vigoureusement le régime de Ian Smith et de prendre les mesures qui s'imposent pour la sauvegarde des droits de la République de la Zambie Membre à part entière de l'Organisation des Nations Unies.

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre comme document du Conseil de sécurité.

Le Chargé d'affaires par intérim de
la Haute-Volta auprès de
l'Organisation des Nations Unies,
Président du Groupe africain,
(Signé) Dimbon BAMBA